

**INFORMATIONS RELATIVES AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES DU
MERCREDI RESPECTANT LES PRINCIPES DE LA CHARTE QUALITÉ**

Liste des accueils de loisirs périscolaires maternels par commune signataire de la convention Plan mercredi :

- RAS

Liste des accueils de loisirs périscolaires élémentaires par commune signataire de la convention Plan mercredi :

- RAS

Liste des accueils de loisirs périscolaires mixtes (maternels et élémentaires) par commune signataire de la convention Plan mercredi :

Commune de RIOM (63200)

- ALSH Mercredi déclaré n° 0630189AP000121-E01-E01

Nombre de places ouvertes le mercredi par commune signataire de la convention Plan mercredi :

Commune de RIOM (63200)

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 66 enfants

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : 84 enfants

Activités :

Cocher les cases correspondantes aux activités proposées

- activités artistiques
- activités scientifiques
- activités civiques
- activités numériques
- activités de découverte de l'environnement
- activités éco-citoyennes
- activités physiques et sportives

Partenaires :

Cocher une ou plusieurs cases

- associations culturelles
- associations environnementales
- associations sportives
- équipe enseignante
- équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs...)
- structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

Intervenants (en plus des animateurs) :

Cocher une ou plusieurs cases

- intervenants associatifs rémunérés
- intervenants associatifs bénévoles
- intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- parents
- enseignants
- personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)